

# CRITÈRES DE CLASSIFICATION

## Selon le mode de formation du contrat

L'une des parties impose-t-elle des clauses à l'autre?

Oui  
= Contrat d'adhésion  
Exemple: contrat de téléphonie mobile

Non  
= Contrat de gré à gré  
Exemple: Contrat avec son plombier

Un écrit est-il nécessaire pour que le contrat soit légal?

Non  
= Contrat consensuel  
Exemple: Achat de glace sur la plage

Oui = contrats formels

Devant chez le notaire = Acte authentique  
Exemple: Vente de maison

Entre les 2 signataires = Acte sous seing privé  
Exemple: contrat de téléphonie mobile

## Selon le contenu du contrat

Les 2 parties ont-elles des Obligations l'une envers l'autre?

Non  
= Contrat unilatéral  
Exemple: Donation

Oui  
= Contrat Synallagmatique ou bilatéral  
Exemple: Contrat De téléphonie mobile

Le contrat n'est-il réalisé qu'une seule fois dans le temps?

Non  
= Contrat à Exécution Successive  
Exemple: Contrat d'assurance

Oui  
= Contrat à Exécution Instantanée  
Exemple: Contrat de vente

Les parties connaissent-elles les avantages qu'elles vont recevoir dès la signature du contrat?

Non  
= Contrat aléatoire  
Exemple: Contrat D'assurance

Oui  
= Contrat commutatif  
Exemple: Contrat de téléphonie mobile

## Selon le champ d'application du contrat

Le contrat engage-t-il d'autres parties que les contractants?

Non  
= Contrat individuel  
Exemple: contrat de travail

Oui  
= Contrat collectif  
Exemple: Convention collective